

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

AMENDEMENT

N ° AS179

présenté par

Mme Bonnivard, M. Le Fur, M. Brigand, Mme Corneloup, Mme Petex, Mme Tabarot, M. Dive,
Mme Sylvie Bonnet, M. Bony et M. Neuder

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.